
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN LA MONTAGNE

SÉANCE DU 4 AVRIL 2014

Nombres de membres en exercice : 8

Nombres de membres qui ont pris part à la séance: 8

Date de la convocation : 30/03/2014

L'an deux mille quatorze, le 4 avril à 20 heures 00,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yves CROZET, Maire

Présents : CROZET Yves, DELAYE Marie-Yvette, ISNARD Michel, LABROSSE Simone, ODIN Catherine, ODIN Corentin, VERMOREL Jean, VERMOREL Roger.

Absent excusé : néant.

Secrétaire : ODIN Corentin

Monsieur René SALEMBIER, Maire sortant, ouvre la séance par un mot d'accueil et présente trois démissions reçues au cours de la semaine de Monsieur Gilbert BALLOT, Monsieur Laurent JOUBERT, Monsieur André RIOU. Il cède la présidence de la séance au doyen des élus, Monsieur Yves Crozet.

M. Corentin ODIN est désigné secrétaire de séance

Le Conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 31 janvier 2014.

Election du Maire et des adjoints:

- Monsieur Yves Crozet est élu Maire de saint Germain la Montagne à l'unanimité.
- Madame Catherine ODIN est élue première adjointe à l'unanimité.
- Madame Simone LABROSSE est élue deuxième adjoint à l'unanimité.
- Monsieur Jean VERMOREL est élu troisième adjoint à l'unanimité.

Indemnités des élus :

- Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'article 2123-20 du Code Général des collectivités Territoriales qui encadre l'attribution des indemnités du Maire et des adjoints soit pour les communes de moins de 500 habitants un taux maximal de 17% de l'indice 1015 et pour les adjoints un taux maximal de 6,6% de l'indice 1015.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les indemnités suivantes : au maire et aux trois adjoints, 6.6% de l'indice 1015.

Nomination des représentants :

- Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer des représentants de la commune auprès de différents organismes.
- Le Conseil Municipal nomme les représentants suivants :
 - Communauté de communes : Yves CROZET, titulaire ; Catherine ODIN, suppléant.
 - SIEL : Michel ISNARD, titulaire ; Jean VERMOREL, suppléant.
 - SIAD: Catherine ODIN, Simone LABROSSE.
 - CCAS : Marie-Yvette DELAYE, Simone LABROSSE, Corentin ODIN, Roger VERMOREL.

Divers :

- Monsieur le Maire propose de fixer les dates des prochaines réunions telles qu'énoncées ci-dessous (sous réserve) :
 - Samedi 26 avril 2014 à 10h00.
 - Vendredi 23 mai 2014 à 20h00.
 - Vendredi 4 juillet à 20h00.
- Un apéritif amical sera organisé le samedi 26 avril 2014 à 11h45 à la salle des fêtes afin que, tous ceux qui le souhaitent, puissent faire connaissance avec la nouvelle équipe municipale.

Le Maire
Yves CROZET